

DEVENEZ SPONSOR



saison 2024/2025 - Stade Morne DESAIX

developpement@rugby-martinique.com

CTOSMA - Rue du petit pavois

97200 Fort-de-France

Siret : 410 446 819 00014

Le rugby martiniquais repose sur des valeurs fortes qui forgent bien plus que des joueurs : elles façonnent des individus engagés, solidaires et respectueux.

Le mot du Président.

Chers partenaires,

Originaire du Robert, mon parcours m'a mené loin de la Martinique pour me former en tant qu'entraîneur. Mais si j'ai appris une chose, c'est que l'identité et les racines restent toujours présentes. Aujourd'hui, en tant que président de la Ligue, ma mission est de rassembler, de fédérer et de donner au rugby martiniquais les moyens de grandir.

Notre sport repose sur des valeurs profondes : l'engagement, la solidarité, le respect. Ici, ce sont les bénévoles qui portent nos clubs, accompagnent nos jeunes, organisent nos compétitions. Ils sont la force vive de notre rugby, et je tiens à leur rendre hommage. Sans eux, rien ne serait possible.

La Martinique est une terre de talents. Nos jeunes possèdent cette énergie, cette générosité dans l'effort qui font les grands joueurs de rugby. Certains ont déjà brillé au plus haut niveau, et d'autres suivront. C'est une évidence : notre île regorge de potentiel, et c'est notre devoir de l'accompagner.

Aujourd'hui, le rugby martiniquais évolue. L'émergence d'une nouvelle équipe féminine à Fort-de-France, le développement du rugby loisir, l'ouverture de la pratique à un plus grand nombre : autant de signaux forts qui prouvent que nous sommes sur la bonne voie. Mais pour aller plus loin, nous avons besoin de vous.

Ce dossier de partenariat est une invitation à nous rejoindre, à écrire avec nous la suite de cette belle aventure. Soutenir le rugby martiniquais, c'est investir dans un projet porteur de valeurs et de perspectives, c'est accompagner une jeunesse talentueuse et ambitieuse.

Nous comptons sur vous.

*Antoine LITADIER.
Président de la Ligue de Rugby de Martinique*

HISTORIQUE

Anciennement Comité Territorial fondé en 1976, la Ligue Martinique de Rugby (LMR) a pris son essor en devenant une Ligue officielle en 2023. Cette évolution marque une étape clé pour structurer et développer la pratique sur l'île.

Depuis ses débuts, le rugby martiniquais s'appuie sur des clubs engagés et des bénévoles passionnés, permettant l'émergence de nombreux talents. Aujourd'hui, la Ligue poursuit son ambition de fédérer, former et promouvoir le rugby sous toutes ses formes, avec une nouvelle dynamique portée par la montée en puissance du rugby féminin et du rugby loisir.

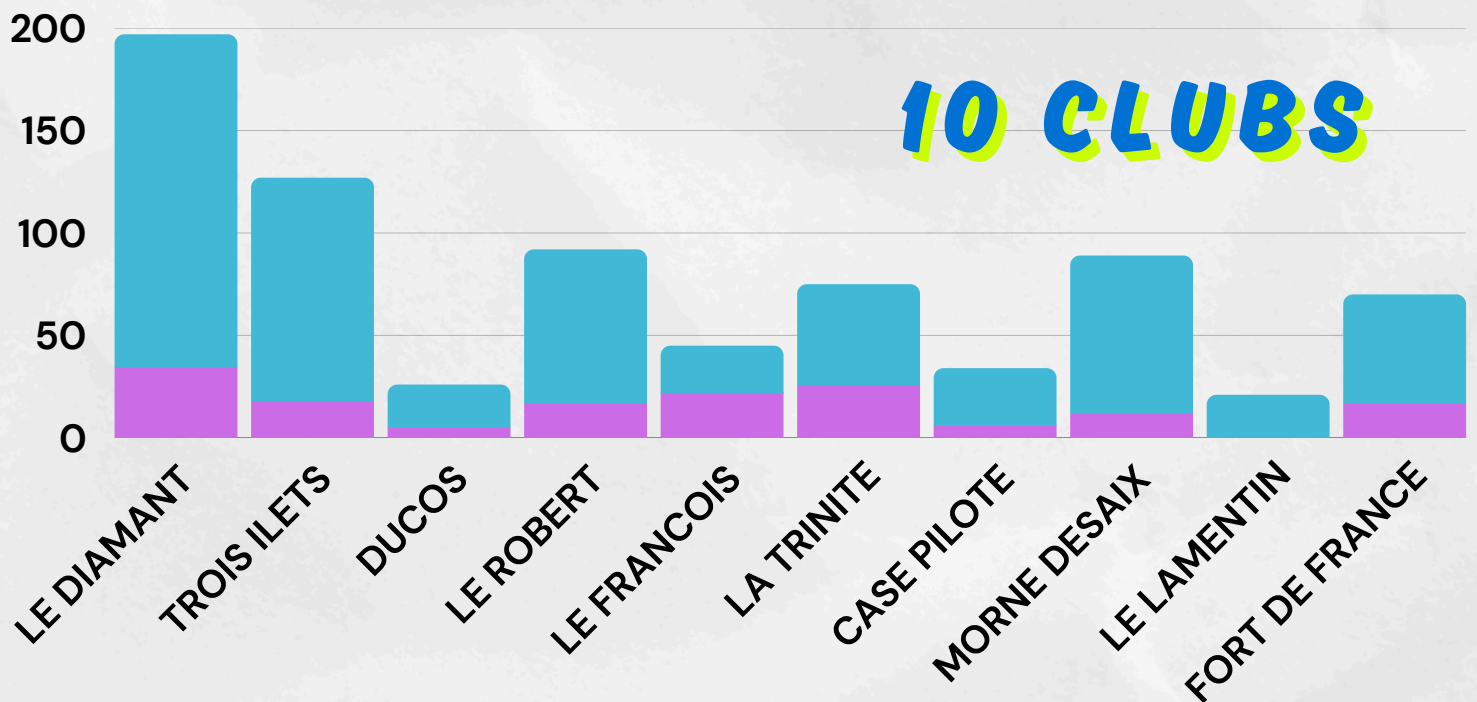
RÔLES DE LA LIGUE

- ✓ **Développement du rugby** : Structurer et promouvoir la pratique du rugby sur l'île, pour tous les âges et tous les niveaux.
- ✓ **Formation des joueurs et éducateurs** : Accompagner la progression des jeunes talents et renforcer les compétences des entraîneurs et arbitres.
- ✓ **Organisation des compétitions** : Mettre en place les championnats locaux et les événements majeurs comme le Tournoi Antilles-Guyane (TAG).
- ✓ **Soutien aux clubs** : Aider les clubs à se structurer, à recruter de nouveaux licenciés et à développer leurs infrastructures.
- ✓ **Promotion des valeurs du rugby** : Encourager l'esprit d'équipe, la solidarité et le respect à travers la pratique sportive.
- ✓ **Développement du rugby féminin et loisir** : Ouvrir la discipline à un public plus large et favoriser l'émergence de nouvelles équipes.
- ✓ **Partenariats et visibilité** : Travailler avec les institutions, sponsors et médias pour renforcer la notoriété du rugby martiniquais.
- ✓ **Insertion et engagement social** : Utiliser le rugby comme un outil d'éducation, d'inclusion et de développement personnel.

Avec **809 licenciés** répartis sur l'île, la Ligue de Rugby de Martinique affiche une moyenne de 71 licences par club. Cette saison, la dynamique est forte avec **159 féminines**, **650 masculins**, et une **croissance notable de 28%** grâce à 268 nouvelles licences, accompagnées de 511 renouvellements.



● FEMININES ● MASCULINS



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE !



Antoine LITADIER
Président



Sébastien BOTTIN
Vice-Président



Catherine SAINTE
ROSE
Secrétaire



Olivier RIGIÉLO
Trésorier

BUREAU DIRECTEUR



Coraline HUET
Chef de Projet

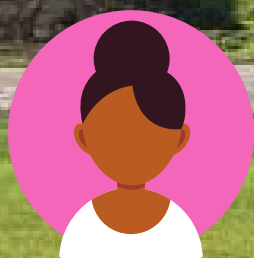


Stana PONET
Agent de
Développement



Thomas HENNION
Conseiller
technique de Club

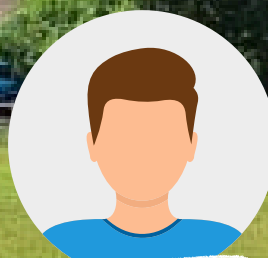
CADRE TECHNIQUE ET SALARIÉS



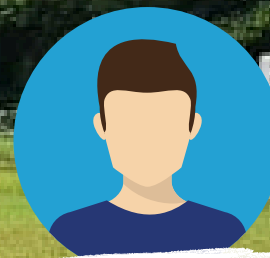
Karine MAVINGA
Resp. commission
féminines



Philippe CHABALIER
Resp. commission
des épreuves



Christophe LEROUX
Resp. commission
Rugby loisirs



Jérôme LARTE
Resp. commission
Senior Masculin

LES COMMISSIONS - COMITÉ DIRECTEUR



Catherine SAINTE
ROSE
Resp. commission
féminines



Jhimmy LOUEMBA
Resp. commission de
discipline



Rémi FAURIE
Resp. arbitrage



Kevin PETIT
CHARLES Res.
écoles de Rugby

DU TERRAIN À LA VIE : GRANDIR AVEC LE RUGBY.

Écol'Ovale : Transmettre les Valeurs du Rugby

Grâce au dispositif Écol'Oval, les cadres techniques sillonnent l'île pour initier les jeunes au rugby, favorisant des valeurs essentielles : opposition, coopération, engagement et esprit d'équipe. Une approche ludique, toujours bien accueillie dans les écoles, où bénévoles et clubs locaux créent un lien fort avec les enfants. Chaque année, le programme se clôture par un grand tournoi rassemblant des centaines d'élèves, un moment clé où les partenaires peuvent nous accompagner, notamment pour l'achat de matériel et l'organisation des rencontres.



Former pour Élever le Jeu

La Ligue de Rugby de Martinique s'engage pleinement dans la formation pour structurer et développer la pratique. Le Conseiller Technique de Club (CTC) joue un rôle clé en déployant le plan de formation de la Fédération Française de Rugby, en accompagnant les éducateurs vers l'obtention des brevets fédéraux et en transmettant les valeurs du rugby. Cette dynamique se prolonge avec la formation des arbitres, essentielle pour améliorer le niveau de jeu dès le plus jeune âge. Chaque rugbyman est initié à l'arbitrage, renforçant sa compréhension du jeu et de ses règles.

En soutenant ces actions, nos partenaires contribuent à un rugby mieux encadré, plus structuré et porteur de valeurs fortes.

DU TERRAIN À LA VIE : GRANDIR AVEC LE RUGBY.



Madinina Rugby Beach Tour : Une Vitrine Estivale pour le Rugby.

Chaque été, la Ligue de Rugby de Martinique organise des tournois de Beach Rugby sur les plages de l'île. Ces événements allient sport, convivialité et découverte, attirant un large public, des passionnés aux curieux.

Avec sa structure gonflable emblématique, la Ligue crée un espace ludique et accessible, offrant une grande visibilité à ses actions et à ses partenaires. Ces tournois sont une véritable vitrine estivale, permettant de faire découvrir le rugby sous une autre forme, tout en renforçant le lien avec le grand public.

Soutenir ces initiatives, c'est accompagner un projet dynamique qui met en avant le rugby sous un angle festif et accessible à tous.

Accompagner les Jeunes Vers l'Excellence.

Parmi ses actions majeures, la Ligue de Rugby de Martinique structure des partenariats avec le Rectorat et les collèges, formant un triptyque unique collège – Ligue – Rectorat. Ce modèle permet aux jeunes talents d'intégrer **des sections sportives à Fort-de-France, Ducos et bientôt au François**, favorisant leur développement dans un cadre scolaire adapté.

Pour offrir aux joueurs prometteurs l'opportunité d'accéder aux meilleures structures et aux détectations nationales, la Ligue prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Aujourd'hui, elle a besoin de soutien financier pour continuer à accompagner ces futurs espoirs du rugby martiniquais.

En parallèle, la Ligue est également partenaire de l'UNSS, permettant au plus grand nombre de collégiens de découvrir le rugby à travers des événements scolaires d'envergure.

En soutenant ces actions, vous investissez dans la formation et l'essor des talents de demain !

Les Compétitions : L'Ambition de Briller au-delà des Frontières.



Le Tournoi Antilles-Guyane (TAG) est l'événement phare des sélections, rassemblant les meilleurs jeunes talents de la région. Organisé par la Ligue une année sur trois en Martinique, il offre une vitrine exceptionnelle pour le rugby local et ses futurs champions.

La Ligue Martinique de Rugby (LMR) est adhérente à Rugby Americas North, aux côtés du Canada, des États-Unis et de plusieurs nations caribéennes, dont Trinité-et-Tobago, la Jamaïque, Sainte-Lucie, la Barbade, le Guyana et les Bermudes. Cet engagement permet aux sélections martiniquaises de participer à des rencontres internationales et de renforcer son rayonnement.



La LMR gère quatre sélections : minimes, cadets, juniors et féminines, participant aux compétitions Antilles-Guyane et au championnat Antilles. Ces rencontres inter-îles offrent une visibilité précieuse et sont un excellent levier pour les sponsors souhaitant soutenir le développement du rugby régional.

Engagement et Passion : Le rugby est une aventure humaine et collective, portée par la passion de ceux qui le font vivre.

Le rugby, un sport accessible pour tous.

Le Touch Rugby est **un sport collectif mixte**, accessible à tous, qui met l'accent sur l'esprit d'équipe, la rapidité et l'agilité, **sans plaquage ni contact**. Très populaire en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans de nombreuses autres régions, il se développe rapidement en Martinique, où il permet à des joueurs de tous âges de se réunir et de pratiquer sans contraintes.

La Ligue de Rugby de Martinique souhaite renforcer cette dynamique avec le tournoi "Stade vers l'Emploi", un projet qui allie sport et insertion professionnelle. Ce tournoi vise à utiliser le rugby comme un levier de cohésion sociale et d'intégration, tout en offrant des opportunités concrètes pour les participants de développer leurs compétences et s'insérer dans le monde du travail.





Le Rugby Féminin en Plein Essor

Le rugby féminin martiniquais s'impose sur la scène régionale et internationale. Après une finale contre le Canada, les Déferlantes du Diamant illustrent ce dynamisme. Avec la création d'une quatrième équipe à Fort-de-France, le championnat se renforce, tandis que les demandes de rencontres avec Grenade, Trinité-et-Tobago et Sainte-Lucie ouvrent de nouvelles perspectives. Le développement du rugby féminin reste une priorité pour la Ligue.



Rugby pour Elles : Faire Briller le Talent Martiniquais

La LMR s'engage activement pour le développement du rugby féminin à travers des actions dédiées aux jeunes filles. Favoriser leur accès au rugby, c'est reculer les inégalités et offrir à chacune la possibilité d'exprimer son potentiel. Convaincue du talent martiniquais, la Ligue met en lumière ces joueuses prometteuses et leur ouvre des opportunités, du niveau local à l'international.



Le Rugby Féminin : Une priorité pour la Ligue de Martinique de Rugby.



Responsabilité Sociétale : La Ligue, Actrice de son Territoire

La Ligue Martinique de Rugby s'engage activement dans des actions de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). En partenariat avec les médias locaux, nous soutenons des initiatives comme le Service National Universel (SNU) et encourageons des pratiques écoresponsables lors de nos événements.

Nous avons plusieurs projets en développement, allant au-delà du sport, pour soutenir les jeunes et promouvoir des actions citoyennes et environnementales. Cependant, pour les concrétiser, nous avons besoin du soutien des acteurs locaux et de partenaires.

Devenir partenaire de la Ligue, c'est participer à des actions qui ont un impact positif sur la communauté et l'environnement.



DES JOUEURS MARTINIQUAIS QUI BRILLENT AU PLUS HAUT NIVEAU.

Le jeune rugbyman martiniquais Samuel Nollet brille en Top 14 avec Agen

portraits de sportifs



Sébastien Nollet, ballon en main, face au Stade Rochelais en Top 14 • ©Eric Vincent/SUALG



Jimmy MARLU, né a ST JOSEPH, ancien professionnel.



MI NOTE 9
UAD CAMERA

Andy TIMO, champion olympique avec le président du diamant, Richard BELLEMARE.



Julie ANNERY - ancienne internationale a XV et marraine du TAG 2025.

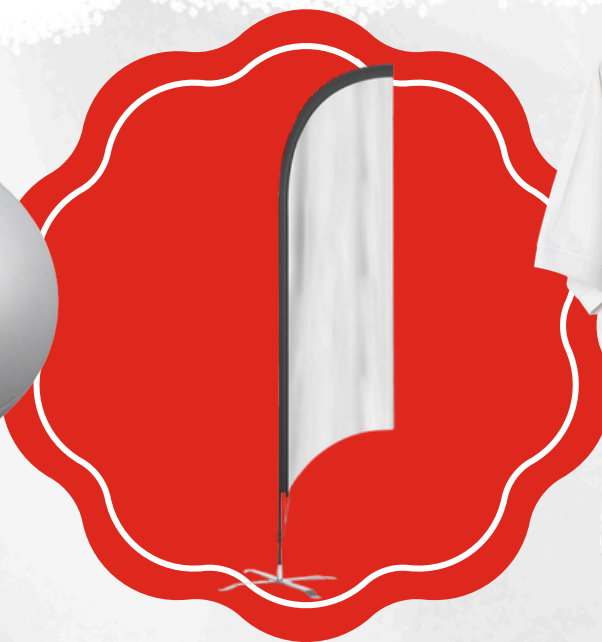
Le Martiniquais Maël Moustin remporte la coupe du monde de rugby U20 avec l'équipe de France

rugby



Samuel JEAN-CHRISTOPHE, pilier du Stade Toulonnais, vainqueur du Tournoi des 6 Nations U20.

DEVENIR PARTENAIRE C'EST



Le partenariat avec la Ligue Martinique de Rugby offre plusieurs **opportunités pour mettre en valeur votre marque** :

Sponsoring maillot : Votre logo sur les tenues des équipes et une visibilité sur le terrain lors des compétitions.

Sponsoring événementiel : Votre nom associé à un tournoi ou une action phare, renforçant votre présence lors de nos événements.

Visibilité digitale et média : Présence sur nos réseaux sociaux, interviews et vidéos promotionnelles, pour une visibilité étendue.

Mécénat et soutien aux jeunes talents : Aide aux déplacements, formations et soutien aux jeunes rugbymen pour qu'ils puissent évoluer et atteindre leur potentiel.



MÉCÉNAT OU SPONSORING : FAITES LE BON CHOIX

Soutenir le rugby en Martinique, c'est possible grâce à deux options adaptées à vos objectifs :

- **Le Sponsoring** : Un partenariat gagnant-gagnant. Vous investissez financièrement ou matériellement et bénéficiez en retour d'une visibilité sur nos événements, maillots et supports de communication. Cet engagement est une véritable vitrine pour votre entreprise, renforçant votre image auprès du public sportif et des communautés locales.
- **Le Mécénat** : Un don sans contrepartie directe, offrant une réduction d'impôt de 60% du montant versé pour les entreprises (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires). Un geste fort pour le développement du rugby martiniquais et ses valeurs éducatives, tout en optimisant votre fiscalité.

Que vous choisissiez le sponsoring ou le mécénat, votre engagement contribue à la structuration du rugby local et à son rayonnement dans la Caraïbe.



N° 11580*03
DGFiP

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Numéro d'ordre du reçu

Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

.....

Adresse :

N° Rue.....

Code postal Commune

Objet :

.....

.....

.....

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du/..../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :/...../.....

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases. L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../.....